

CHARLOTTE CORDAY UNE NORMANDE | 2010 DU PAYS D'AUGE

Au départ de la diligence régulière allant vers Paris, en ce **9 juillet 1793**, Charlotte Corday s'acheminait vers son destin ; un destin tragique qui allait faire d'elle, tout à la fois une héroïne et une victime de la Révolution.



Le **13 juillet** en effet, elle assassinait « *L'Ami du Peuple* » débarrassant du même coup la France de l'un des plus ardents révolutionnaires, mais embarrassant considérablement la société du pays d'Auge, sa terre natale, car la jeune fille devenue Républicaine et pourtant née dans un milieu aristocratique, devenait du même coup criminelle, mais également « *l'ange de l'Assassinat* », sacrifiée sur l'autel de cette Révolution qu'elle avait souhaitée fraternelle, égalitaire et républicaine et qu'elle, par ce geste, rendait aux yeux de ses concitoyens normands plus terrifiante encore.

Charlotte est native d'un village proche de VIMOUTIERS dans ce pays d'Auge. En fait, elle est née dans la commune de Les CHAMPEAUX-en-Auge au lieu-dit « *le RONCERAY* » où se trouve toujours sa maison natale.

C'est une jolie demeure, typiquement augeronne que le père de Charlotte, **Jacques-François de CORDAY d'ARMONT**, a acheté dès 1765 où il a établi sa famille après avoir délaissé le manoir paternel de CAUVIGNY situé sur le territoire de la commune LE RENOUARD.

Charlotte naît la 4^e d'une famille de nobles campagnards, le **27 juillet 1768**. Cette famille de CORDAY est une des plus anciennes de la province. Un CORDAY servit la Normandie aux côtés de Guillaume le Conquérant. Cependant monsieur de CORDAY le père de Charlotte n'était guère fortuné, car cadet de la famille. Il sera de ces aristocrates ouvert aux idées révolutionnaires et qui exprimera son envie d'indispensables réformes !

Charlotte fut baptisée non loin de RONCERAY, dans la petite église des LIGNERITS le lendemain de sa naissance. A proximité de là, se trouve le manoir de BOISLIGNY où vécut la fille du Grand CORNEILLE qui épousa, en secondes noces, Jacques de FARCY, Trésorier de France à Alençon. De cette union naquit Françoise, ayant épousé Adrien de CORDAY, le père de Jacques François et donc grand père de Charlotte, d'où une filiation directe entre **Pierre CORNEILLE et notre Charlotte de CORDAY**.

CHARLOTTE CORDAY UNE NORMANDE | 2010 DU PAYS D'AUGE

La vie aurait pu être merveilleuse dans ce petit coin de Normandie si Charlotte n'avait perdu sa mère en 1782 en mettant au monde son sixième enfant ! La jeune fille dut alors partir pour Caen où, par faveur royale, elle sera admise à l'Abbaye des Dames. Elle y vécut donc les premières années de la Révolution dont elle condamna les excès tout en approuvant les réformes devant donner naissance à une société plus juste à ses yeux.

Charlotte ne reçut qu'une éducation domestique dans sa famille les premières quatorze années de sa vie, peu aisée et nous l'avons vu, d'ancienne noblesse d'épée. Son père lui fit connaître Plutarque et sa mère avant de mourir lui apprit la dentelle. Elle entre donc comme pensionnaire à la Trinité de CAEN dont elle aimera la discipline douce. Elle s'y fit des amies de cœur et à l'âge de 18 ans, l'absence de dot lui rendit difficile le choix d'un mariage. Elle demeura donc au couvent, servit de secrétaire à l'abbesse et se fit *maîtresse de dentelle* pour les jeunes filles pauvres.

Elle subit, comme tous, le grand hiver de 1788/89, la disette, les pauvres de plus en plus nombreux et lorsque la prise de la Bastille arriva, dès le 18 juillet, les habitants de CAEN prirent la cocarde tricolore ! Le 21 juillet le peuple délivrait les prisonniers de la ville mais lors d'émeutes, le vicomte Henry de BELSUNCE, major en second du Régiment de Bourbon trouva la mort, tué par les enrégés. Son corps fut dépecé, d'aucuns se vantèrent même d'en avoir mangé !! Il n'avait que 21 ans et était un parent de la meilleure amie de Charlotte... Ceci expliquant peut être également son exaltation future.

Elle avait pensé à un moment à entrer chez les Clarisses, mais en supprimant les vœux, la Révolution mit un frein à son souhait de faire profession de Foi.

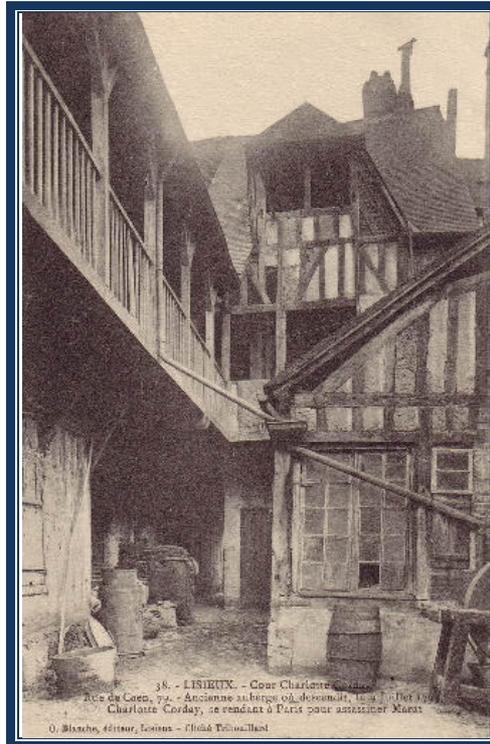
Charlotte assistera encore à CAEN à la « *bataille des choux* », où elle vit les pauvres femmes de la ville, bombarder de choux les soldats qui prétendaient les déloger de la prairie Saint-Gilles où, conformément à l'usage, elles envoyaient paître leurs troupeaux de bêtes. Cet usage communautaire ancien s'opposait au nouveau cours des choses.

Charlotte vécut encore, de l'intérieur du couvent, les déchirements provoqués par l'obligation faite aux prêtres de prêter serment. Elle partit alors rejoindre sa famille au Blanc-Mesnil après Noël 1790, puis revint à CAEN au cours de l'été 1791 pour vivre auprès d'une cousine, Madame de BRETEVILLE, qui venait de perdre sa fille. CAEN se trouva, cette saison là, rempli d'aristocrates qui fuyaient PARIS et ce furent alors quelques parties de plaisir. On essaya de lui trouver enfin un mari ! Elle les refusa tous, s'intéressant davantage à tous les évènements politiques engendrés par la Révolution.

En **1793**, après l'exécution de Louis XVI, monsieur de CORDAY s'installa à ARGENTAN. Charlotte alors est frappée par la proscription des Girondins réfugiés en grande nombre à CAEN. Les exactions du nouveau Pouvoir, la Terreur régnante, qui se déroulent à Paris, lui font horreur.

En **MARAT** qui réclame chaque jour dans ses écrits, les têtes de tous ceux qui ont le malheur d'être nobles ou contraires à la cause de la Révolution, elle voit le responsable de tout ce marasme dont souffre son pays.

CHARLOTTE CORDAY UNE NORMANDE | 2010 DU PAYS D'AUGE



Charlotte CORDAY s'arrêta dans cette auberge le 9.7.1793 lors de sa montée à Paris pour tuer Marat

Dans le plus grand secret, Charlotte, telle les héroïnes de son aïeul, s'est fait le devoir de débarrasser la France de ce sanguinaire ! Puisque personne n'a eu le courage de s'opposer énergiquement à sa tyrannie, elle, Charlotte CORDAY, sera le bras vengeur de la France et de la République !

Charlotte est un être exaltée, certaine de remplir là, le devoir national que chacun attend, elle quitte donc l'appartement de Caen où elle logeait, chez, Madame de BRETTEVILLE, nous l'avons vu...

Nous sommes le **9 juillet 1793**, et elle prend la diligence pour Paris.

C'est ainsi qu'elle arrive dans la capitale, forte de son courage qui la pousse à se rendre, presque immédiatement, au domicile de Marat.

Mais voyons un peu le déroulement des faits...

Dès l'instant où Charlotte s'intéressera à la Révolution, une de ses amies d'alors, Madame LOYER a raconté dans ses « *Souvenirs* », que Charlotte bravait volontiers les opinions de son entourage. Un jour, elle avait été invitée à un dîner pour que lui soit présenté l'un de ces partis que l'on voulait lui imposer, Monsieur de TOURNELIS qui, d'ailleurs, s'apprêtait à émigrer.. Charlotte avait été parée de ses plus beaux atours et était aux yeux de ceux qui la découvrait ainsi, *une créature idéale* !, se souvient encore son amie. Mais férue de Rome et de Lacédémone, elle gâcha l'ardeur des convives à la fin du repas car comme ils se levaient pour boire à la santé du roi (qui n'était pas encore guillotiné), elle resta assise et refusa de participer à l'hommage rendu à Louis XVI.

CHARLOTTE CORDAY UNE NORMANDE 2010 DU PAYS D'AUGE

Comme on le lui reprochait en lui disant que le roi était bon et vertueux, elle répondit « **Je le crois vertueux, mais un roi faible ne peut être bon, il ne peut empêcher les malheurs de son peuple** ».

Elle suivait avec passion le cours des événements. Cependant l'émigration continuait et parmi ceux quittant la France, les deux frères de Charlotte, qui suivirent leurs oncles, des cousins. On se préparait à la guerre.

Comme tant d'autres, Charlotte se disait républicaine, admirait la République romaine et elle fut révoltée des massacres de septembre. Cette année là, elle s'occupa du logement des religieuses qui quittaient la Trinité. Il lui fallut se procurer de l'argent pour subvenir également aux besoins de sa propre famille : son père réfugié à CAEN, devait de surcroît fournir deux hommes à l'armée pour chacun de ses deux fils partis : cela coûtait 30 sous par jour !

Elle se mit alors à fabriquer des dentelles, qu'elle vendit. Mais l'hiver 1792/1793 revit la misère. Le personnage de Marat incarnait, plus que jamais, à ses yeux, une vengeance du peuple par trop sanguinaire, il représentait l'esprit du mal !

C'est ainsi et après avoir assisté encore et encore à de nombreuses exécutions, qu'elle conçut l'idée d'aller punir le coupable. Elle tenait un prétexte pour aller à Paris : son amie Alexandrine de Forbin cherchait à obtenir le paiement de sa pension. Elle pouvait demander à l'un des députés réfugiés à Caen de l'obtenir. C'est le nommé BARBAROUX qu'elle alla trouver le 20 juin 1793. Il lui fallait cependant attendre jusqu'au 7 juillet pour que le document soit prêt.



Femmes républicaines sous la Révolution

Elle partit donc de Caen, son document en poche, le 9 juillet et après un arrêt, elle parvint à Paris quelques jours plus tard. Elle descendit dans un hôtel proche de la place des Victoires.

Elle vit auparavant le député **LAUZE-PERRET** pour lequel elle avait une recommandation et faire aboutir la requête de son amie Alexandrine. Mais il ne pu l'aider, car il venait d'être dénoncé par Saint-Just comme suspect ! La journée du 12 avait donc été occupée par ses démarches.

CHARLOTTE CORDAY UNE NORMANDE 2010 DU PAYS D'AUGE

Le 13 juillet, elle sortit de très bonne heure dans l'intention d'aller acheter un couteau. Elle en obtint un pour 40 sous, couteau de cuisine à manche noir dans une boutique du Palais-Royal. Elle prit un fiacre pour se rendre chez l'Ami du Peuple, rue des Cordeliers.

Elle pensait qu'une fois son geste connu, la foule la massacrerait et qu'elle serait morte méconnaissable, on risquait de ne plus pouvoir l'identifier : aussi avait-elle pris la précaution d'épingler son acte baptistaire à son fichu : elle pourrait ainsi être inhumée en terre chrétienne.

Charlotte avait particulièrement soignée sa toilette ce jour là : un jupon rayé brun, un déshabillé moucheté de brun, un chapeau de feutre noir, à haute calotte et rubans verts relevait ses cheveux blond cendré, ses grands yeux bleus et sa peau rosée.

A neuf heures, elle entre au **30 rue des Cordeliers**, se fait indiquer la porte du tribun. Mais là, au premier étage, une jeune femme refuse de lui ouvrir : Marat est malade et ne reçoit personne !

Vers midi, elle tente à nouveau de s'introduire chez lui : la tentative échoue encore car Simone EVRARD, la compagne de Marat la repousse, bien qu'elle prétend apporter des nouvelles et révélations sur un complot qui se trame à CAEN.

Elle passe le temps en se faisant friser chez un perruquier et à 7 heures et demi du soir, elle se rend à nouveau rue des Cordeliers. Cette fois, le stratagème réussit ! Elle sera laissée seule avec Marat qui trempe dans sa baignoire.

Arrivée enfin dans l'appartement où effectivement, *l'Ami du Peuple* est occupé à prendre ses sempiternels bains pour soulager une maladie de peau ne lui laissant aucun répit, et qui, dans sa baignoire sabot, écrit un de ses libelles habituels, Charlotte ne lui laissera aucune chance, elle le poignarde de toutes ses forces et il meurt sur le coup.

Nous connaissons le reste !

Transférée le **15 juillet à la Conciergerie**, elle comparut le lendemain au Tribunal révolutionnaire.



Dernier portrait de Charlotte par le peintre HAÜER

Dans sa prison, Charlotte manifesta un calme olympien. Elle avait obtenu du Tribunal, que le peintre HAÜER fit son portrait pour le laisser à sa famille. Elle lui remit une boucle de ses cheveux en

CHARLOTTE CORDAY UNE NORMANDE 2010 DU PAYS D'AUGE

remerciement. Elle fit de même avec la citoyenne RICHARD, la femme du geôlier et c'est debout dans la charrette qu'elle parcourut le chemin qui menait de la Conciergerie jusqu'à la place de la Révolution.

Le procès eut lieu en présence de Jacques Bernard Marie Montané qui présidait, assisté des juges Foucault, Roussillon et Ardouin. **Fouquier-Tinville** occupait sa place d'accusateur public. Au banc du jury siégeaient Jourdeuil, Fallot, Ganney, Le Roy, Brochet, Chrétien, Godin, Rhoumin, Bricchet, Sion, Fualdès et Duplain. L'avocat choisi par l'accusée, le Girondin **Doulcet de Pontécoulant**, n'ayant pas répondu à l'invitation qu'on lui avait adressée (*il semblerait d'ailleurs que Fouquier-Tinville ait tout fait pour que l'invitation arrive trop tard*), le président nomma d'office Chauveau-Lagarde, présent à l'audience, défenseur de Charlotte Corday.

Après la lecture de l'acte d'accusation, l'audition des témoins, on donna lecture de la lettre qu'elle avait écrite à son père, le 16 juillet, et qui avait été interceptée. Elle revendiquait son acte en ces termes :

« Pardonnez-moi mon cher papa, d'avoir disposé de mon existence sans votre permission, j'ai vengé bien d'innocentes victimes, j'ai prévenu bien d'autres désastres, le peuple un jour désabusé, se réjouira d'être libéré d'un tyran ». Elle termina sa lettre en citant un vers de Thomas CORNEILLE : **« Le crime fait la honte et non pas l'échafaud ».**

Le 17 juillet elle repasse devant Fouquier-Tinville, qui comme à son habitude ne fait pas dans la dentelle. A peine trois mots pour débattre du jugement qui est sans appel et immédiat. Charlotte CORDAY est condamnée à mort et aussitôt emmenée sur une charrette, seule, ce qui est peu habituel, en direction de la place des exécutions où elle monte sur l'échafaud avec un courage extraordinaire.

La foule sur son passage sera considérable. Les uns l'invectivaient, les autres l'applaudissaient ! Elle semblait sourire continuellement rapporte un contemporain.

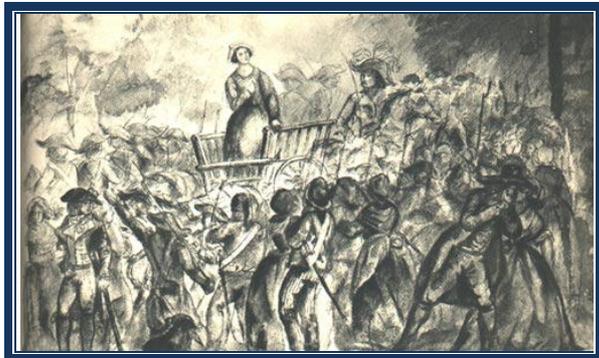
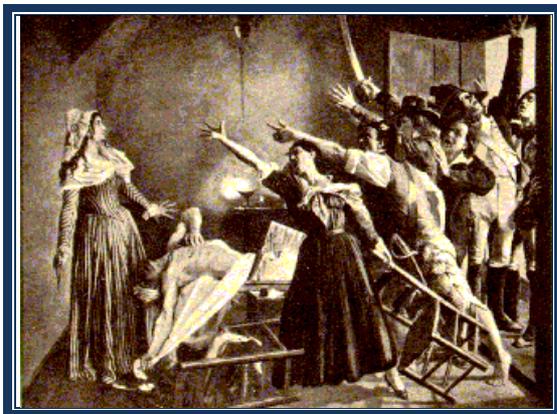
Soudainement le ciel se mit de la partie quand le convoi arriva au Pont-Neuf, un orage terrible accompagna dès lors le parcours de Charlotte, toujours debout, dans sa robe rouge ruisselante : *« On eut dit une statue tant son beau visage était calme ».*

Lorsque Sanson le bourreau voulut, après ce voyage d'une heure et demie au travers des rues de la capitale, se placer entre elle et la guillotine, elle protesta : **« J'ai bien le droit d'être curieuse »** lui rétorqua t'elle et c'est d'elle-même qu'elle prit place sur l'horrible machine. A sept heures le couteau tombait !

Les restes de la jeune fille devaient subir quelques avanies, un certain LEGROS s'empara de sa tête coupée pour la gifler à trois reprises ! Ce geste fut heureusement condamné par l'assistance et par la Convention elle-même comme « outrage fait à la nature et à la philosophie » ! Puis autre outrage, un examen médical auquel assistèrent deux conventionnels, DAVID le peintre et CHABOT l'ex-capucin grand connaisseur de femmes ? Il sera pratiqué à l'hôpital de la Charité ! On recherchait des traces de libertinage sur le pauvre corps souillé par l'échafaud et l'on ne put que constater que Marie Anne Charlotte de CORDAY d'ARMONT était vierge.

CHARLOTTE CORDAY UNE NORMANDE 2010 DU PAYS D'AUGE

La commune de Paris fit rédiger par FABRE D'ÉGLANTINE un « portrait physique et moral » de Charlotte CORDAY qui fut largement diffusé par la Convention : « Cette femme qu'on a dit fort jolie, n'était point jolie », y prétendait-on et de continuer « c'était une virago plus charnue que fraîche, sans grâce, malpropre, comme le sont presque tous les philosophes et beaux esprits femelles. Sa figure était érésipélateuse et sans lignes. De taille et de jeunesse et une évidence fameuse : voilà de quoi être belle dans un interrogatoire. Au surplus, cette remarque serait inutile, sans cette observation généralement vraie que toute femme jolie et qui se comptait à l'être tient à la vie et craint la mort ». Ceci fut publié dans le Moniteur Universel et lu à la Convention qui décida de l'imprimer pour l'envoyer à toutes les autorités constituées, les communes, les départements et les sections de Paris, ainsi qu'à toutes les sociétés populaires de la République.



Charlotte vient d'accomplir le geste suprême (tableau de J. Joseph WEERTS 1880) ...Et conduite à l'échafaud sous des trombes d'eau.

Olympe de Gouges ne comprendra pas le geste de Charlotte et la qualifia de « femme monstre » même si elle reconnaissait que Charlotte avait eu un courage au-delà du commun et que Marat était un sanguinaire qu'elle haïssait. Non violente, Olympe ne put, cependant, admettre ce crime.

Pas mal de points séparaient les deux femmes sauf une exaltation comparable et puis leur âge car



Olympe de Gouges

CHARLOTTE CORDAY UNE NORMANDE 2010 DU PAYS D'AUGE

Marie Anne Charlotte de CORDAY d'ARMONT n'a que 21 ans au moment où la Révolution se déclenche, elle aurait pu être la fille d'Olympe née en 1748.



Caen sous la Révolution

Charlotte ne passa que peu de jours en prison, mais d'autres y firent de plus longs séjours.. Toutefois on ne peut qu'être frappé par la similitude de leur conduite nous dit Catherine Marand-Fouquet dans son admirable ouvrage « *La femme au temps de la Révolution* ». Il est vrai que la plupart, sont montées à l'échafaud dans un courage sublimé que beaucoup d'hommes n'eurent point au moment fatidique.

Charlotte CORDAY restera dans la mémoire collective comme l'image même de ce courage et malgré les libelles de toutes sortes contre sa mémoire, c'est un peu grâce à ce courage que la Révolution, l'année suivante devait remiser au placard la guillotine.



L'appel des noms des condamné(e)s

Madeleine ARNOLD TETARD ©

Sources : CHARLOTTE CORDAY – catalogue exposition Vimoutiers bicentenaire Révolution 1989. Le pays d'Auge – Catherine Marand-Fouquet « *La femme au temps de la Révolution* » éditions Stock Laurence PERNOUD 1989 – extraits pages 189 et suivantes 197 – Wikipédia « *procès de Charlotte* ».